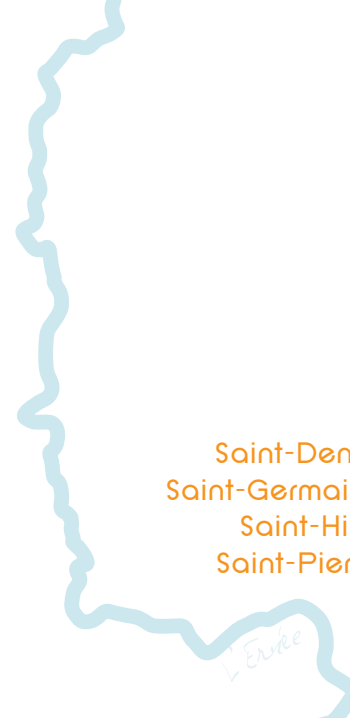




n° 34
JANVIER
2015

Le Magazine
de *L'Ernée*

Andouillé
Chailland
Ernée
Juvigné
La Baconnière
La Bigottière
La Croixille
La Pellerine
Larchamp
Montenay
Saint-Denis-de-Gastines
Saint-Germain-le-Guillaume
Saint-Hilaire-du-Maine
Saint-Pierre-des-Landes
Vautorte



2015, une année sportive sur l'Ernée !



MOTOCROSS DES NATIONS
Ernée - 26/27 septembre

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
D'ESCALADE DE BLOC**
La Baconnière - 28/29 mars



www.cc-lernee.fr



Edito

Ces dernières semaines, nous avons eu la chance de voir se concrétiser l'inscription du contournement sud d'Ernée dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020, ce qui implique une inscription dans le Programme de Modernisation des Itinéraires Routiers (PDMI). Pour faire simple, l'Etat s'est engagé à financer les études et premiers travaux pour le contournement sud de l'agglomération d'Ernée, du rond-point de la route de Laval à la route de Fougères. C'est un grand pas dans l'avancée de ce dossier et je tenais à remercier l'ensemble des acteurs qui se mobilisent depuis de nombreuses années.

En parallèle, les études préalables pour le contournement nord Ernée (du rond-point de la route de Saint-Denis-de-Gastines à la route de Saint-Hilaire-du-Harcouët) sont terminées. Plus aucun obstacle ne se dresse dans l'aboutissement de ce projet qui est porté par le Conseil Général avec les concours financier de la commune d'Ernée et de la Communauté de communes. Nous espérons aujourd'hui que la phase opérationnelle s'engage au plus vite.

Ces deux projets routiers sont une chance pour notre territoire et une source de développement pour les années à venir. C'est pour moi un nouveau signe du dynamisme et de l'attractivité du pays de l'Ernée.

Dans un domaine complètement différent, je voulais mettre en avant dans ce magazine l'organisation de deux grands événements sportifs qui se tiendront sur notre territoire : le championnat de France d'escalade à La Baconnière et le Motocross des Nations à Ernée. Ces deux événements, portés par des bénévoles, vont mettre la lumière sur notre territoire et attirer des dizaines de milliers de personnes, source d'activités économiques pour nos commerces, hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, gîtes... Bravo aux organisateurs pour leur implication dans ces projets !

Au moment où démarre cette nouvelle année, je veux vous souhaiter, à chacune et chacun d'entre vous, tous mes meilleurs vœux 2015.

Albert Leblanc, Président

Le Président
Albert LEBLANC

Directeur de la Publication : Albert Leblanc

Comité de rédaction : l'ensemble des agents de la Communauté de Communes de l'Ernée

Tirage : 9 500 exemplaires sur papier recyclé

Conception : **Octopus**
Conception Graphique/Ernée
www.octopus-erne.com / Cécile Dufief

Impression : **IMPRIM'VERT** - IMPRIMERIE CRÉATION

Dépôt légal à parution : ISSN 2106-8372

Dans ce numéro :

Economie

- P.3 - Les prêts d'honneur
- Le challenge inter-collèges

Aménagement

- P.4 - SCoT
- Loi ALUR
- Logements communautaires adaptés

Solidarité

- P.5 - L'aide alimentaire
- Deux après-midis intergénérationnelles
- Le spectacle du RAM

Espace Aquatique

- P.6 - Très bonne année 2014
- La natation à l'école

Tourisme

- P.7 - Le tourisme en ligne
- Sortie du guide touristique 2015

Environnement

- P.8 - La redevance d'ordures ménagère
- Des actions pour optimiser le tri
- Une nouvelle déchèterie à Andouillé

Culture

- P.10 - « Croq'les mots marmots »
- La 3^e en images et les spectacles à venir

Sport

- P.12 - Le championnat de France d'escalade
- Le motocross des nations
- Le rallye des Gazelles



Depuis le 1^{er} janvier, c'est Audrey BECHU qui suit les créateurs et repreneurs d'entreprise. C'est elle qui a en charge le soutien au montage des dossiers.

Vous pouvez la contacter au 02 43 05 46 31 ou par mail : a.bechu@lernee.fr

LES PRÊTS D'HONNEUR INITIATIVE MAYENNE SOUTIENNENT LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis 15 ans la Communauté de communes soutient les créateurs et repreneurs d'entreprises grâce à l'octroi de « prêts d'honneur Initiative Mayenne ». Regroupés au sein de la plateforme départementale « Initiative Mayenne » les dispositifs de soutien se sont diversifiés pour s'adapter au mieux aux développements de nos entreprises.

Au total 245 dossiers ont reçu une aide d'Initiative Mayenne pour un montant de prêt de plus de 1,5 M€. Les prêts d'honneur sont à 0 %, sans caution ni garantie et remboursables sur 3 à 5 ans. Les dossiers de demande sont préparés avec l'aide d'Audrey Bechu à la Communauté de communes. Ils sont ensuite présentés par le créateur devant un comité de prêt.

	Aide à la création et à la reprise			de 2 à 8 ans après la création/reprise d'entreprise		Durant les 5 premières années qui suivent la création/reprise d'entreprise innovante
	PRÊT local	PRÊT Eco activité	PRÊT Départemental	PRÊT croissance	PRÊT développement	PRÊT Innovation
A quel montant puis-je prétendre ?	de 1 500 € à 12 000 €	de 1 500 € à 24 000 €	de 8 000 € à 40 000 €	de 5 000 € à 15 000 €	de 15 000 € à 40 000 €	de 8 000 € à 100 000 €
Quelles sont les activités concernées ?	Toutes activités inscrites au registre des commerces, au répertoire des métiers et à l'Urssaf	Activités d'ingénierie, recherche et développement, de production et de commercialisation de produits dont l'activité principale concourt à la démarche de développement durable	Artisanat de production Industrie et présentant un projet significatif en terme d'emploi	TPE : - Toutes activités inscrites au registre des commerces, au répertoire des métiers et à l'Urssaf	PME : - Artisanat de production - BTP hors Artisanat - Industrie	Activité à caractère innovant ou à fort contenu technologique
Quelles sont les conditions d'obtention ?	- Avoir un prêt bancaire associé d'un montant au moins égal aux prêts d'honneurs - Création d'un emploi à plein temps De 8 000 € à 12 000 € si : - Prêt bancaire supérieur à 80 000 € ET création ou maintien de deux emplois (chef d'entreprises compris)	- Avoir un prêt bancaire associé d'un montant au moins égal aux prêts d'honneurs - Création d'un emploi à plein temps	- Avoir un prêt bancaire associé d'un montant au moins égal aux prêts d'honneur	- Intervention dans le cadre d'un développement de l'entreprise engageant une modification significative de l'activité - Avoir un prêt bancaire associé d'un montant au moins égal au prêt d'honneur - Présenter une situation financière saine - Engagement de créer au moins un emploi durant la première année	- Intervention dans le cadre d'un développement de l'entreprise engageant une modification significative de l'activité - Fonds propre d'un montant au moins égal à l'avance remboursable Initiative Développement - Avoir un prêt bancaire associé d'un montant au moins égal à l'avance remboursable - Présenter une situation financière saine - Engagement de créer au moins un emploi durant la première année	- Avoir un prêt bancaire associé - Fonds propre d'un montant au moins égal à la moitié du prêt d'honneur sollicité - Création d'un emploi à plein temps (chef d'entreprise compris)

L'ENTREPRISE DESCHAMPS DE SAINT-DENIS-DE-GASTINES REÇOIT LE PRIX NATIONAL LE MONITEUR !



C'est une première pour une entreprise mayennaise, la société DESCHAMPS, spécialisée en charpente bois et métallique, couverture et bardage, a récemment reçu le prix national Le Moniteur de la construction, mention spéciale « Meilleure performance sociale ». Ce prix récompense la performance économique et sociale des entreprises de la construction.

C'est donc une vraie fierté pour notre territoire de voir reconnaître la qualité de cette entreprise qui met l'humain et ses

salariés au cœur de sa réussite. A l'initiative de sa dirigeante, Nathalie Planchais les salariés de l'entreprise définissent un plan stratégique tous les 5 ans. Cette vision à long terme leur a permis de se structurer autour de valeurs humaines fortes et d'une force de frappe technique considérable (Bureau d'Études interne, moyens de transport et levages intégrés...). L'entreprise familiale qui compte 45 salariés est reconnue aujourd'hui pour son professionnalisme et sa capacité à mener des chantiers complexes et d'envergure. »

3ÈME ÉDITION DU CHALLENGE INTER-COLLÈGES DE PRÉSENTATION DES MÉTIERS DE JUIN 2015...



Pour la 3^{ème} année consécutive, les élèves de 3^{ème} Option Découverte Professionnelle (ODP) du collège René Cassin d'Ernée s'inscrivent dans une démarche participative au challenge inter-collèges de présentation des métiers organisé par les Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais.

Dès la rentrée de septembre, avec le soutien de leur professeur Loïc BICHON, les élèves ont répertorié les différents domaines d'activités des entreprises d'Ernée pour réaliser, en fonction de leurs centres d'intérêts, un programme des visites 2014/2015. Ils iront rencontrer les dirigeants de Super U, de la Menuiserie Pelé ou encore du Crédit Mutuel.

En amont de ces visites, les élèves préparent des questions et s'interrogent sur les différents métiers qu'ils y découvriront. Une fois la visite passée, une restitution est faite devant la classe entière sous des formes aussi variées que possible (diaporama, livre,

CD...), un premier entraînement avant le jour du challenge inter-collèges.

Cette initiative locale entre 2 Communautés de communes et les collèges rend les élèves acteurs de leur orientation future comme en témoignent ces paroles recueillies lors de la visite de la Menuiserie Pelé, vendredi 12 décembre 2014 : « Nous avons découvert que l'entreprise engageait des personnes de tous niveaux, ce qui pourrait nous intéresser » Valentin. « La visite dans l'atelier nous a fait découvrir les différentes machines ainsi que les conditions de travail » Audrey.

SCoT, DROIT DES SOLS, LOI ALUR : ÇA BOUGE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE !

Le SCoT touche à sa fin !

Vous avez suivi son évolution dans nos précédents magazines. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé par les élus communautaires le 22 décembre dernier, 3 ans après les premières études, un délai rapide pour l'élaboration d'un tel document.

Le SCoT définit les orientations du développement de notre territoire et devient le cadre de référence des documents d'urbanisme des communes : Plan local d'Urbanisme (PLU), Plan d'Occupation des Sols (POS) ou Carte Communale.

Les élus de la Communauté de communes, au travers de ce SCoT, ont pris leur destin en main, l'objectif est de maintenir un développement harmonieux de l'ensemble des communes et d'atteindre à l'horizon 2030 près de 25 000 habitants.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents composants le SCoT sur notre site internet : www.lerneer.fr

Un projet construit autour de la complémentarité des pôles du territoire

- Pôle structurant
- Pôle structurant secondaire
- Pôle complémentaire
- Bourgs et villages



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES ADAPTÉS



Les travaux pour la construction des quatre logements, dits « adaptés » prévus aux Semondières à Ernée viennent de démarrer.

Ces logements sont constitués d'une pièce à vivre de 26 m², d'une buanderie, d'une salle d'eau et d'un

préau de 30m² permettant l'accueil d'une caravane.

Ils ont pour vocation d'être loués à des familles issues des gens du voyage, sédentarisées à Ernée au « Clos St Hilaire » depuis de nombreuses années.

L'emménagement est prévu pour le printemps 2015.

Cette opération est financée par la Communauté de communes de l'Ernée au travers d'un prêt locatif social de la Caisse des dépôts et consignations et l'Etat. **Coût de l'opération : 190 000 € HT.**

→ CRÉATION D'UN SERVICE « APPLICATION DU DROIT DES SOLS » DÉDIÉ AUX COMMUNES

loi ALUR

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, dite loi ALUR, réforme la possibilité pour les communes de recourir à l'assistance technique des services de l'Etat (DDT) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Membres d'une communauté de communes de plus de 10 000 habitants, 12 des 15 communes de notre territoire ne pourront plus s'appuyer sur l'expertise gratuite de l'Etat à compter du 1^{er} juillet 2015.

Face à cette situation, les communes ont fait le choix de mutualiser leurs besoins au sein d'un service commun porté par la Communauté de communes de l'Ernée. Ce service « Application du Droit des Sols » aura pour mission d'instruire les actes d'urbanisme les plus complexes (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable, ...).

Le service devra apporter son expertise pour vérifier le bon respect des règles d'urbanisme dans les demandes. Pour autant, votre mairie reste l'interlocuteur de proximité pour vos demandes et les Maires restent les seuls habilités (sauf délégation) à signer les autorisations de construire sur leurs communes.

Vous pouvez toujours vous adresser aux services de votre mairie pour tout renseignement et tout dépôt d'actes à instruire (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, ...).

DEUX APRÈS-MIDIS LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES PROPICES AUX INITIATIVES INTERGÉNÉRATIONNELLES.



Depuis janvier 2014, 6 mallettes de 4 jeux chacune, acquises par le CIAS de l'Ernée, tournent entre 4 EHPAD, 1 Foyer logement et l'EDI au moyen de la navette livre du réseau lecture intercommunal.

Les 27 novembre et 2 décembre après-midis, les résidents se sont déplacés nombreux au foyer des jeunes du lycée Rochefeuille pour s'adonner à des parties de jeux d'adresse, de société, stratégie, bluff...

Aux travers de ces échanges de cartes, de pions, de regards et de rires, les élèves de seconde « Services Aux Personnes et Aux Territoires » se sont essayés à leur première action concrète de terrain évaluée par leur professeur, Armelle NANSOT.

DES REGARDS QUI EN DISENT LONG... LA MAGIE DE NOËL AURAIT-ELLE UNE FOIS DE PLUS OPÉRÉE SUR PETITS ET GRANDS ?



Comme chaque année, les services du CIAS de l'Ernée ont offert un spectacle de Noël aux enfants des assistants maternels et aux « Pitchoun's » de l'Espace de Découvertes et d'Initiatives (EDI).

Mercredi matin, 3 décembre 2014, près de 100 enfants sont venus assister aux deux représentations du spectacle « La grosse fatigue du père Noël » de la compagnie « L'Etre ange ». La belle énergie déployée par l'artiste a rendu les tout petits « acteurs » du spectacle. Pour leur plus grand bonheur, chants, danses et jeux de mains étaient au rendez-vous.

« P'TITE EPICERIE » ET « RESTOS DU COEUR » SOUS LE MÊME TOIT !

En se répartissant la distribution de l'aide alimentaire sur la période d'avril à novembre puis de décembre à mars de chaque année, nous savions déjà les bénévoles de La P'tite Epicerie et des « Restos du Coeur » bien organisés.



Afin de poursuivre en ce sens et d'encourager la mutualisation des locaux, du matériel et du mobilier, la Communauté de communes de l'Ernée avec le concours financier de l'Europe, l'Etat et la Région a envisagé un agrandissement des locaux.

Après six mois de travaux, jeudi 20 novembre 2014 à 16h00, élus, bénévoles, professionnels et partenaires institutionnels étaient tous réunis pour une visite guidée des lieux.

A cette occasion Daniel WIEST-GUDIN, Président de l'association départementale des « Restos du Coeur », Marcel ROUSSEAU, responsable de l'antenne d'Ernée, Albert LEBLANC, Président du Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) de l'Ernée et Jacqueline ARCANGER, Vice-présidente ont signé une convention pour pérenniser de bonnes relations partenariales et soutenir cette action solidaire.



COLLECTE ALIMENTAIRE



La générosité des habitants de la Communauté de communes de l'Ernée était une fois de plus au rendez-vous les 28 et 29 novembre 2014 pour la collecte nationale des Banques Alimentaires.

Au cours de ces deux journées de mobilisation non stop, une trentaine de bénévoles et une classe de seconde « Services Aux Personnes et Aux Territoires » du Lycée Rochefeuille d'Ernée ont récolté plus de 2000 kg de denrées non périssables qui viendront compléter les stocks de la Banque Alimentaire de Laval.

Celle-ci redistribuera tout au long de l'année 2015, le fruit de cette collecte à l'ensemble des structures du département qui s'organise pour offrir une aide alimentaire aux familles les plus démunies. Un bel exemple de mutualisation des moyens qui vient conforter cette action de solidarité.

UNE TRÈS BONNE ANNÉE À L'ESPACE AQUATIQUE DE L'ERNÉE !



En ce début d'année 2015, il est l'heure de faire un premier bilan de ces quelques mois de fonctionnement. Force est de constater que celui-ci est très positif.

Ouvert depuis le 8 mars 2014, l'Espace Aquatique de l'Ernée a réalisé 80 000 entrées dont 24 000 pour les établissements scolaires (voir ci-dessous). Ce chiffre dépasse les prévisions.

Grâce aux nouveaux équipements, notamment la pataugeoire, et aux nombreuses activités proposées, l'Espace Aquatique attire de très nombreux publics : familles, jeunes, sportifs, personnes âgées... Le nombre de créneaux d'activités et la diversité des animations proposées ont entraîné un véritable engouement de la population de l'Ernée...

LA NATATION ÇA S'APPREND AUSSI À L'ÉCOLE !



Selon la circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011 de l'Éducation Nationale, apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

La priorité donnée à l'enseignement scolaire permet d'accueillir l'ensemble des classes de la Communauté de communes de l'Ernée, de la grande section de maternelle au CM2, une exception au niveau national.

Une quarantaine de classes des collèges d'Ernée et Andouillé viennent également.



3 questions à Michèle PARIS, maître-nageuse à l'Espace Aquatique

Quel est l'objectif de la natation à l'école ?

L'objectif principal est que l'enfant n'ait plus peur de l'eau, qu'il arrive à apprivoiser ce nouvel univers et qu'il devienne autonome.

Quel dispositif mettez-vous en place pour les séances de natation scolaire ?

Nous aménageons des parcours avec divers matériels de flottaison et cela à toutes les profondeurs afin que les enfants sautent, se déplacent et plongent dans l'eau ou sous l'eau.

Quels conseils donneriez-vous aux parents qui accompagnent leurs enfants à la piscine ?

Ne forcer pas vos enfants, ne les freiner pas non plus mais accompagnez-les dans leur découverte et encouragez-les.

Bon à savoir :

La CCE met à disposition des primaires 3 maîtres nageurs sauveteurs pour encadrer les séances et accompagner les enseignants. Le transport est également pris en charge par la Communauté pour un montant annuel de 30 000€.

En 2014 L'Espace Aquatique c'est :

- Plus de 1 400 abonnés
- 380 enfants et adultes qui ont appris à nager depuis l'ouverture
- 40 créneaux d'activités par semaine
- 37 heures d'ouverture au grand public en période scolaire
- 3 clubs locataires (Ernéeenne Natation, Ernéeenne Triathlon, le Club Subaquatique Ernéen)
- 260 participants en moyenne par semaine aux cours d'Aqua-Gym et d'Aqua-Bike



en 2015 Encore plus d'animations

Dans l'objectif de toujours dynamiser un maximum l'établissement, l'équipe de l'Espace Aquatique proposera un grand nombre d'animations pour tous en 2015.

Au programme :

- Structures gonflables dans les bassins
- Evènements musicaux
- Soirée Zen
- Journée de la femme
- Pêche aux oeufs (2ème édition)
- Aqua-Festival de l'Ernée (2ème édition)

Du 19 au 25 janvier, participez à « la semaine de la forme »

En ce début d'année 2015, c'est l'heure des bonnes résolutions, il est temps de se remettre au sport. Pendant une semaine, l'Espace Aquatique proposera des cours de renforcement musculaire, des séances d'Aqua-Gym et/ou des accès à l'espace Bien-Être pour le prix d'une entrée normale soit 4€. De nombreux lots seront à gagner et de nombreuses surprises seront à découvrir.

Pour suivre l'actualité en direct des bassins, rendez-vous sur www.espaceaquatique-lernee.fr ou www.facebook.com/EspaceAquatiqueDelErnee

LE TOURISME EN LIGNE !

Les 5 communautés de communes* du nord Mayenne coopèrent depuis 2001 sur le volet tourisme. Fort de ce travail collaboratif et afin de permettre la promotion du territoire au travers d'une stratégie touristique commune, l'ensemble des acteurs a décidé d'une manière collégiale la réalisation d'un site Internet afin de mettre en valeur :



Les sites majeurs :

Patrimoine culturel et naturel (cités, châteaux, musées...)

Les idées de sorties :

Des idées pour construire son séjour en fonction du temps disponible ou des aléas climatiques.

Les bonnes adresses :

Pour un repas ou pour la nuit, le site et l'appli-mobile répertorient les adresses.

Les bons plans :

Pour sortir et acheter malin sur le territoire.

Les événements culturels et sportifs

Tout au long de l'année : Concerts, spectacles, festivals, randonnées, expositions, fêtes de villages, vide greniers...

Les activités de sport et de loisir :

Accrobranche, piscine, canoë, pêche, équitation, randonnées, ulm, escalade, bateau promenade, vélo-rail, swin golf...

Les femmes et les hommes qui font le territoire :

Portraits d'artistes, recettes de chef, partage d'expériences...

Pour compléter cet outil, une application mobile dédiée sera également consultable très prochainement.

Outils de promotion de l'activité touristique locale, attractivité du territoire, valorisation des prestataires, stratégie de diffusion de l'information, tout est actuellement mis en oeuvre pour positionner le tourisme au coeur de la Haute Mayenne et tout en haut des barres de recherche Internet !

Aussi en plus des excursionnistes, touristes, charge à chaque Haut-Mayennais de s'approprier ces outils, de les valoriser, de profiter de ceux-ci pour sillonner le territoire, les faire découvrir et en parler.

* C.C. du Bocage Mayennais, C.C. de l'Ernée, C.C. du Horps-Lassay, C.C. du Mont des Avaloirs et C.C. du Pays de Mayenne.



Retrouvez toutes ces informations sur :

www.hautemayenne-tourisme.com

GUIDE TOURISTIQUE 2015 : UNE VITRINE PRATIQUE DU NORD MAYENNE !



À travers ses 60 pages, cet outil pratique, regroupe l'ensemble des informations utiles pour ceux qui souhaitent découvrir la Haute Mayenne et ses opportunités :

- Activités et loisirs,
- Patrimoine,
- Sites naturels et culturels incontournables,
- Lieux de restauration,
- Hébergements classiques ou insolites,
- ...

Loin de se limiter à l'impact touristique, le guide est une véritable mine d'informations sur celles et ceux qui agissent pour favoriser l'accueil sur notre territoire et le rendre attractif. Ce guide offre une mise en lumière des savoir-faire du territoire et de toutes les prestations existantes ("Où dormir", "Où manger", "Où se restaurer", "Que faire", "Que découvrir"), de la richesse de son patrimoine et de ses paysages.

Tout un univers et une identité dont les hauts mayennais peuvent être fiers !

Retrouvez le guide dans vos mairies et sur le site :

www.hautemayenne-tourisme.com

A QUOI SERT LA REDEVANCE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Notre Communauté de communes a fait le choix en 2003 d'instaurer une redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour financer le service. Cette année encore, la redevance n'augmentera pas.

Comment est calculée la redevance ?

La redevance sert à financer les 3 grandes composantes du service :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères
- La collecte et la valorisation des déchets recyclables
- La collecte et le traitement des déchets collectés en déchèteries

Ainsi sur 100 € de redevance...

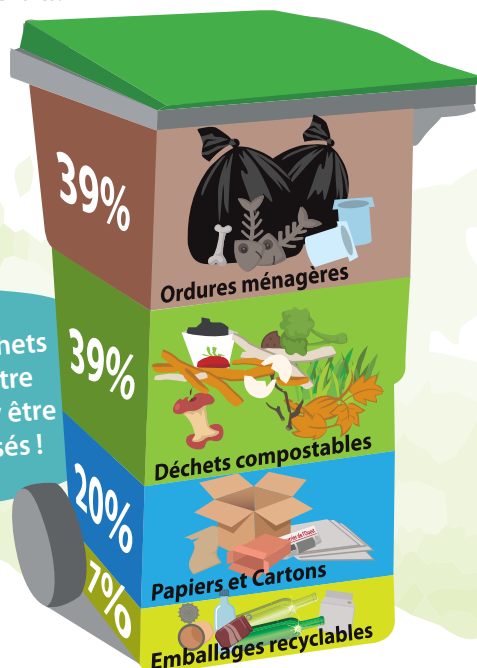


Le coût du ramassage et du traitement des ordures ménagères résiduelles est le plus important du service déchets ménagers de la Communauté de communes de l'Ernée. Il représente plus des 2/3 du coût du service.

Ce coût intègre la collecte en porte à porte ou en conteneurs semi-enterrés (nouveau système de collecte), mais également le traitement en centre de valorisation énergétique (incinération).

Grâce à vos efforts, nous avons réduit la quantité de ces déchets mais les coûts restent encore importants. En parallèle de la réflexion sur l'optimisation de la collecte, nous poursuivons donc des actions pour réduire les tonnages car des progrès peuvent encore être faits.

Pour rappel voilà ce que contient une poubelle type sur notre territoire :



Seuls 40% des déchets présents dans notre poubelle doivent y être réellement déposés !

DES ACTIONS POUR OPTIMISER LE TRI

En 2014, l'action sur le gaspillage alimentaire a été une des actions phares au niveau national. Elle s'est traduite sur notre territoire par la réalisation d'un livret permettant de trouver des astuces pour éviter de gaspiller dans sa cuisine à l'aide de « Gaspivore ! », mais aussi par la réalisation d'actions événementielles comme sur le marché d'Ernée.



Animation sur le gaspillage alimentaire sur le marché d'Ernée



M. Foiry en train de cuisiner des épluchures et des déchets de poissons pour réaliser une recette étonnante... Action en partenariat avec Coeur de Ville d'Ernée.

PRENONS EXEMPLE !



Bravo à Anna (à gauche) et Jeanne (à droite) pour leur geste écocitoyen. Au cours du mois de septembre, ces 2 collégiennes d'Ernée constatent malheureusement que le chemin qu'elles empruntent tous les jours pour aller à l'école est pollué par de nombreux déchets de toutes sortes. Suite à ce constat, munies de gants et accompagnées de leurs parents, elles décident de ramasser ces déchets et de trier ce qui peut l'être. Une belle initiative que nous tenions à saluer !

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À ANDOUILLE !

La déchèterie d'Andouillé avait été la première construite en Mayenne en 1994. Autant dire que 20 ans plus tard elle ne répondait plus aux besoins de la population. Depuis début décembre, c'est une toute nouvelle déchèterie plus grande et plus fonctionnelle qui est ouverte. Positionnée dans la zone de la Maladrerie, elle est ouverte le lundi, mercredi, vendredi, de 16 h à 17 h 30, et le samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

La Communauté de communes a investi près de 400 000 € dans cet équipement. Ce projet a bénéficié du soutien de nos partenaires, l'ADEME et le Conseil Général de la Mayenne.



Crédit : Ouest-France / Marie-Hélène HERSEMEULE

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE ?



En 2014 en moyenne, 1 tonne de déchets apportées en déchèterie aura coûté 54€ à la collectivité : collecte et traitement

UNE NOUVELLE ÉDITION DE "CROQ' LES MOTS, MARMOT !"



Le Pays de Haute Mayenne et l'ensemble des acteurs du livre, de la culture et de la petite enfance du territoire vous proposent une nouvelle édition de "Croq' les mots, marmot !"

Au programme sur les 5 Communautés de communes :

- des formations à destination des professionnels du livre et de la petite enfance,
- 1 résidence d'artiste
- des accueils d'auteurs et illustrateurs dans les écoles,
- des expositions,
- des rencontres artistiques,
- des séances d'animation pour les tout-petits
- 1 journée de rencontres professionnelles le 5 juin 2015,
- et pour terminer, le salon du livre les 6 & 7 juin 2015 à Mayenne



Sur le territoire de l'Ernée, Croq' les mots, marmot ! a déjà commencé.

En décembre la 3^e, saison culturelle, a reçu en résidence de création l'auteur-illustrateur Edouard Manceau et la Compagnie Le Carré blanc à l'Espace Clair de Lune à Ernée. Ensemble ils ont commencé à créer leur futur spectacle Pompons, programmé le 19 mai prochain à Chailland.

En partenariat avec le Réseau Lecture, Edouard Manceau est venu à la rencontre du RAM, des Pitchouns de l'EDI et des écoles de Chailland pour faire découvrir ses albums. Lors de ces rencontres, les enfants, parents et assistantes maternelles

ont pu découvrir certains de ses albums comme « Badaboum le lion », « Gros Cornichon », « Coucou : le grand cache-cache des animaux » ou bien « Nom d'un champignon ». Edouard Manceau a fait une démonstration de ses techniques d'illustrations et a expliqué aux enfants la création d'une histoire et de personnages pour un album.

Une vente d'albums était organisée à la fin des ateliers destinés au RAM et aux Pitchouns par la librairie M'Lire, partenaire de Croq' les Mots, Marmots !, et Edouard Manceau s'est très gracieusement prêté au jeu des dédicaces.

Sur la même période, la bibliothèque de Chailland recevait l'exposition « Merci, le vent ! », tiré de l'ouvrage éponyme d'Edouard Manceau, qui a permis au public et aux classes des écoles de Chailland de découvrir les illustrations originales de l'auteur et de s'amuser avec des jeux reprenant les illustrations de l'exposition.



croq'
les mots, marmot !

LE LIVRE PREND L'AIR

SAMEDI 10 JANVIER
FRANÇOIS SOUTIF
RENCONTRE-PUBLIQUE,
Bibliothèque de Chailland

MERCREDI 21 JANVIER
SÉVERINE MAGOIS
RENCONTRE DE LA TRADUCTRICE,
Médiathèque d'Andouillé

MARDI 10 MARS
SOIRÉE ATOUR DES LETTRES DE POILUS
EN PRÉSENCE DE CHRISTOPHE GARCIA, CHORÉGRAPHE SUR LE SPECTACLE **BOLERO DE LA 3^e**,
Salle Saint-Crespin, Larchamp

MARDI 24 MARS
WILFRIED N'SONDÉ
20H00 / CAFÉ-LITTÉRAIRE,
Médiathèque d'Andouillé

DU 1^{er} AU 30 AVRIL
ABÉCÉDAIRE
EXPOSITION,
Bibliothèques de La Pellerine, de Saint-Denis-de-Gastines et de Juvigné

Informations et renseignements :
www.cc-lernee.fr / 02 43 05 98 85

LA MAYENNE
LETTRE



de janvier à septembre 2015

 Théâtre	 Théâtre d'argile	 Cirque, jonglage	 Danse	 Clown
COMPLET ! L'Apprenti Mardi 27 janvier à Ernée Julien, gamin culotté et impertinent déboule dans la vie de Pascal, la quarantaine, solitaire, grand amateur de mots croisés...	Tim Taou Mardi 3 et mer. 4 février à Ernée Une histoire tendre et rebelle pour raconter les grandes sœurs et les petits frères	Liaison carbone Vendredi 27 février à Ernée Entre pures prouesses techniques, beauté visuelle et jeux rythmiques, ce spectacle défie les lois de l'apesanteur. Novateur et généreux.	Boléro / Chaconne / ... Jeudi 12 mars à Ernée Face à l'océan, Sardine et Gabriel croisent et décroisent leurs destins au rythme des vagues et des fous-rires. Partir ? Rester ? Revenir ?	Qui sommes-je ? Jeudi 26 mars à St Denis de Gast. Ludor Citrik invite à assister à la naissance d'un clown. Irrévérant et tendre à la fois, libre et sans limites, il enchaîne les facéties en totale connivence avec le public.

 Danse et Musique	 Lyrique, musique baroque	 Danse, musique	 Chanson jeune public
Bounce ! Jeudi 9 avril à Ernée Avec cette création, la Compagnie Arcosm poursuit sa quête d'un nouveau langage où mouvement et son font corps. Une dose d'optimisme insufflé au public.	Querelle des bouffons Mercredi 29 avril à Ernée Programme : Stabat Mater de G. B. Pergolèse Le devin du village (extraits) de J.-J. Rousseau Les Indes galantes & Platée (extraits) de J.-P. Rameau	Pompons Mardi 19 mai à Chailland Plein de petites boules, des pompons de papiers froissés déposés par le vent et qui accrochent la lumière pour dire qu'ils sont en vie.	Le bateau de Nino Vendredi 29 mai à Ernée Nino construit un bateau pour Nina mais le bateau prend l'eau. Sauvés par Miro, le roi du pédalo, l'aventure continue et le monde de Nino se dévoile, enjoué et poétique.

Renseignements au 02 43 05 98 80 ou sur www.cc-lernee.fr

Sport

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ESCALADE DE BLOC À LA BACONNIÈRE

Les 28 et 29 mars prochains, la commune de La Baconnière accueillera l'élite des grimpeurs français pour le championnat de France seniors d'escalade de bloc 2015.

Le bloc est une discipline en plein développement qui se pratique sur des structures de faible hauteur (4,50m). La sécurité du grimpeur est assurée par les tapis. 150 compétiteurs devront réaliser le maximum de passages, appelés « blocs », avec le moins d'essais possible. Ils grimperont « à vue » c'est à dire qu'ils découvriront les blocs à gravir « au pied du mur » sans connaître le passage avant leur prestation.

Pour cet évènement, la Salle François Legrand se transformera en salle de spectacle avec son et lumière. Les finales seront diffusées en direct en

streaming sur internet pour permettre aux familles et supporters de suivre les épreuves.

La Communauté de communes de l'Ernée et la commune de La Baconnière soutiennent l'association Bacogrimp' pour l'organisation de cet évènement. Venez découvrir une activité qui grimpe !!!

Entrée gratuite

Programme :

Samedi 28 mars : qualifications hommes et femmes

Dimanche 29 mars : demi-finales et finales hommes et femmes

Renseignements : www.escaladeenmayenne.fr



40 000 PERSONNES ATTENDUES...

Le Motocross des Nations 2015 aura lieu en France les 26 et 27 septembre.

Cet évènement planétaire revient à Ernée après l'extraordinaire édition de 2005 qui avait réuni plus de 40 000 personnes sur le circuit Raymond Demy.

L'équipe du Moto Club d'Ernée est à pied d'oeuvre depuis plusieurs mois pour sans cesse améliorer le site afin d'accueillir spectateurs, pilotes, journalistes... dans les meilleures conditions possibles.

Le club pourra compter sur 1000 bénévoles le week-end de la manifestation pour mener à bien son organisation.

La Communauté de communes de l'Ernée est heureuse de soutenir avec la Ville d'Ernée le Moto Club dans cette belle aventure. Côté sportif, l'équipe de France a remporté l'édition 2014 du Motocross des Nations en Lettonie.

Les pilotes et le staff de la Fédération Française de Motocyclisme n'ont qu'un objectif en tête pour 2015 : défendre ce titre face aux meilleurs pilotes de la planète et notamment face aux américains qui après sept années de domination (2005-2011) sortent de trois années sans victoire et comptent bien récupérer la plus haute marche du podium en terre ernéenne.

Renseignements : www.mxon2015.fr



2 JUVIGNÉENNES AU RALLYE DES GAZELLES

Du 25 mars au 2 avril prochain, Rachel MONCEAU et Laurène GAUDINIÈRE, 2 citoyennes de la commune de Juvigné participeront au Rallye Raid des Gazelles dans le sud du Maroc.

Ce rallye 100 % féminin rassemble des femmes de 18 à 66 ans et de 22 nationalités différentes qui vont parcourir le désert marocain sans GPS et uniquement en hors-piste.

Cette course automobile est aussi l'occasion de promouvoir des associations. Les 2 mayennaises ont choisi de mettre en avant l'URAPEDA, qui oeuvre pour l'insertion des personnes sourdes dans la vie sociale au sens large (intégration à l'école, dans l'emploi, dans les loisirs, l'accès à la culture...).

Vous pourrez suivre Rachel et Laurène nos 2 gazelles made in 53 qui porteront le dossard 187 sur www.rallyeaichadesgazelles.com

